AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-227200029-20261104-26_7088_2-AI
en date du 04/11/2026 ; REFERENCE ACTE : 26_7088_2

Sarthe
Le Département

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES RESSOURCES, EDUCATION ET NUMERIQUE
Direction des Ressources humaines

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

ARRETE N° 26_7088 du 04 NOV. 2026

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Madame Claire BROUSSEAU
Directrice générale des services du Département de la Sarthe

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 13 octobre 2026, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 13 octobre 2026, relative à la délégation de compétences au Président, notamment en matière de marchés publics et accords-cadres,

Vu l'arrêté n° 26-2887 du 26 mai 2026 portant délégation de signature à Madame BROUSSEAU, Directrice générale des services du Département de la Sarthe,

ARRETE

ARTICLE 1 En cas d'absence ou d'empêchement de Madame BROUSSEAU, la délégation de signature fixée par l'arrêté du 26 mai 2026 susvisé sera exercée du 12 novembre 2026 au 13 novembre 2026 inclus par :

- Madame Jocelyne BRUNEL, Directrice générale adjointe, Chargée de la Direction générale adjointe Ressources, éducation et numérique.

ARTICLE 2 Madame le Payeur départemental est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame BROUSSEAU et Madame BRUNEL et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Frédéric BEAUCHEF

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception au contrôle de légalité le 04 NOV. 2026
et de sa publication ou notification le 04 NOV. 2026